



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville en 2015

Séance du 31 mars 2016

Convocation du 25 mars 2016

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le trente et mars à 19 h 38, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-cinq mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Thierry Legros, Mmes Pauline Schmidt, Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Monique Pourcelot,
M. Benjamin Lanier par M. Hachem Alaoui-Benhachem

Etait excusée :

Mme Sophie Ganne-Moison

Etaient absents :

M. Xavier Tamby,
Mme Catherine Lequeux,
M. Christian Lancrenon

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 31 mars 2016

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville en 2015

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Patrice Pattée,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2241-1 alinéa 3,

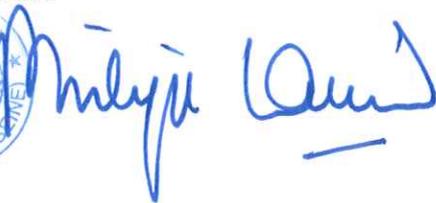
Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L. 300-1,

Vu le bilan des acquisitions et cessions,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville au cours de l'année 2015,
joint à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
le maire



A blue ink signature is written over the text. To the left of the signature is a circular official seal of the City of Saint-Quentin, Hauts-de-France. The seal features a central emblem and the text 'VILLE DE SAINT-QUENTIN' and 'HAUTS-DE-FRANCE' around the perimeter.